



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 17 JUIN 2019

Message à la population

Mesdames, Messieurs,

Dans le traitement des affaires, le Conseil communal vous convie en assemblée communale

lundi 17 juin 2019 à 20h00
au Centre Trait d'Union, Rue du 23-Juin 37 à Courroux

pour aborder les points à l'ordre du jour suivants :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2018.**
- 2. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Allo Pose Lidia, 1984 et ses enfants Valina Allo Tyljan, 2011 et Leo, 2015, originaires d'Espagne.**
- 3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Valina Amigo Andrés, 1982, originaire d'Espagne.**
- 4. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Mazrekaj Labinot, 1986, originaire du Kosovo.**
- 5. Voter la consolidation du crédit de construction relatif à la réfection du chemin de Rohrberg.**
- 6. Voter la consolidation du crédit de construction relatif à la rénovation des locaux de direction de l'ESVT.**
- 7. Adopter le nouveau règlement concernant la garde et la taxe des chiens de la commune mixte de Courroux.**
- 8. Présentation et approbation des comptes 2018 de la commune mixte.**
- 9. Informations diverses du Conseil communal.**
- 10. Divers.**

Sujets que nous reprenons un à un ci-après pour en détailler le contenu comme suit :

1. Le procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2018 est à disposition sur le site internet www.courroux.ch et au secrétariat communal. Sur lecture d'un résumé, nous passerons à son approbation en assemblée du 17 juin 2019.

2. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Allo Pose Lidia, 1984 et ses enfants Valina Allo Tylia, 2011 et Leo, 2015, originaires d'Espagne.

Mme Allo Pose Lidia, 1984, de nationalité espagnole, sollicite sa naturalisation et celle de ses enfants. Elle remplit toutes les conditions pour obtenir le droit de cité communal.

3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Valina Amigo Andrés, 1982, originaire d'Espagne.

M. Valina Amigo Andrés, 1982, de nationalité espagnole, sollicite sa naturalisation. Il remplit toutes les conditions pour obtenir le droit de cité communal.

4. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Mazrekaj Labino, 1986, originaire du Kosovo.

M. Mazrekaj Labino, 1986, de nationalité kosovare, sollicite sa naturalisation. Il remplit toutes les conditions pour obtenir le droit de cité communal.

5. Voter la consolidation du crédit de construction relatif à la réfection du chemin de Rohrberg.

Le 19 juin 2017, l'Assemblée communale avait accepté un crédit de construction de Fr. 400'000.-, destiné à la réfection du chemin de Rohrberg. Les travaux étant terminés, la consolidation du crédit de construction, doit être validée par l'Assemblée communale.

	<i>Effectif</i>
• Coût global de la réfection du chemin <i>dont à déduire</i>	Fr. 382'205.45
• Subventions fédérales et cantonales	Fr. 202'843.00
• Commune et Bourgeoisie de Soyhières	Fr. 12'186.00
• Part pour Courroux	Fr. 17'411.45
solde à charge du projet	Fr. 149'765.00

et payé par :

• Bourgeoisie des Riedes-Dessus	Fr. 10'000.00
• M. Thomas Stettler, Bois-du-Treuil	Fr. 4'000.00
• M. Thomas Herwig, Le Rohrberg	Fr. 135'765.00
soit total comme ci-dessus :	Fr. 149'765.00

6. Voter la consolidation du crédit de construction relatif à la rénovation des locaux de direction de l'ESVT

Le 20 mars 2017, l'Assemblée communale avait accepté un crédit de construction de Fr. 112'500.-, destiné à la rénovation de l'espace direction de l'ESVT. Les travaux étant terminés, la consolidation du crédit de construction de Fr. 76'000.-, après déduction des subventions, doit être validée par l'Assemblée communale. Le décompte final sera présenté lors de la soirée du 17 juin 2019.

7. Adopter le nouveau règlement concernant la garde et la taxe des chiens de la commune mixte de Courroux

Le règlement actuel concernant la garde et la taxe des chiens date de 1978 et ne correspond plus du tout à la législation cantonale. Le délégué aux affaires communales nous a donc transmis un règlement type, à valider lors de l'assemblée du 17.06.19.

8. Présentation et approbation des comptes 2018 de la commune mixte.

Les comptes 2018 de la Commune mixte présentent les résultats suivants:

Municipalité : bénéfice de	Fr. 373'273.74	(budget : déficit de Fr. 140'700.-)
Bourgeoisie : déficit de	Fr. 18'376.44	(budget : déficit de Fr. 3'200.-)
soit bénéfice net de	Fr. 354'897.30	

Le résultat positif de la Municipalité s'explique par des recettes fiscales en hausse de CHF 350'000.- ainsi que d'impôts sur les gains en capitaux et supplémentaires de CHF 190'000.-. Quant à la Bourgeoisie, des dépréciations supplémentaires ont été effectuées sur un bien du patrimoine financier à hauteur de CHF 34'000.-.

MUNICIPALITE

Total des recettes :	Fr. 13'547'133.-	} (hors dépréciations et fonds)
Total des charges :	Fr. 11'861'203.-	
Marge d'autofinancement :	Fr. 1'685'930.-	
Fortune au bilan :	Fr. 604'241.-	
Dettes brutes :	Fr. 21'997'614.-	
Dettes projets Scheulte-Birse	Fr. 2'000'000.-	
Remboursement des dettes :	Fr. 691'123.-	
Dette par habitant :	Fr. 4'889.-	
Dette envers ESVT :	Fr. 558'983.-	
Taux d'intérêts moyen :	1.66 %	(hors prêts LIM)

Les services bouclent comme suit (bénéfice + / perte -):

▶ gestion des déchets	+ Fr.	36'577.42	
▶ inhumations	./.	Fr. 18'191.45	(pris en charge par fonctionnement)
▶ service du gaz	+ Fr.	52'162.63	
▶ épuration	+ Fr.	47'404.94	
▶ eau potable	./.	Fr. 12'720.92	
▶ service d'incendie et secours		équilibre	

Investissements nets : Fr. 993'773.-

Quotité d'impôts à 2.15 inchangée depuis 2012.

BOURGEOISIE

Total des recettes :	Fr.	262'898.-	} (hors dépréciations et fonds)
Total des charges :	Fr.	166'316.-	
Marge d'autofinancement :	Fr.	96'582.-	
Fortune au bilan :	Fr.	2'622'741.-	
Dette Violat :	Fr.	217'636.-	
Dette Pierreberg :	Fr.	200'000.-	
Remboursement dettes :	Fr.	59'327.-	
Investissements nets :	Fr.	27'051.-	

Informations communales

Piscine

Nous rappelons à tous nos habitants que selon l'art 12.1 de notre règlement d'alimentation en eau, **tout remplissage de piscine dès 5m³ doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.**

Plus globalement, nous vous invitons à utiliser l'eau de manière parcimonieuse.

Déchets encombrants – Rappel à la population

Sont considérés comme objets encombrants, les déchets urbains combustibles ou incinérables provenant uniquement des ménages privés, **trop volumineux pour être éliminés dans des sacs taxés 110l.** Ils sont de dimension supérieure à 50x50x50 cm et pèsent **50 kg au maximum.** Un maximum de 2 pièces par type d'objet est également fixé. Ils nécessitent un broyage avant leur incinération comme les ordures ménagères, ce qui implique pour les citoyens de veiller à **enlever les parties métalliques.** Il n'y a actuellement pas de filière écologique et économique pour le recyclage des plastiques, mise à part le PET et les bouteilles de lait. www.seod.ch

JuraChallenge

Dans le cadre de la Suisse bouge, la commune de Courroux aura l'honneur d'accueillir la Grande Finale de JuraChallenge 2019.

Nous remercions par avance les citoyens, et plus particulièrement les riverains pour leur compréhension quant aux perturbations de trafic, qui découleront de cette manifestation entre 18h45 et 20h30.

Le départ sera donné devant l'Administration communale – Place de l'Eglise, à 19h00.

Nous remercions tous les riverains du parcours de prendre les mesures nécessaires, afin que leurs animaux de compagnie, notamment les chiens, ne soient pas source de danger pour les coureurs et soient gardés en laisse ou dans un espace clôturé durant le passage de la course.

La FSG organisera le 29.05.2019 dès 17h, des jeux d'agilité et des animations pour tous, dans la cour d'école Général-Guisan (enfants admis dès 4 ans).

Restauration

Le Skater – Hockey – Club Wolfies Courroux organisera le débit de boissons et repas dans le cadre de cette manifestation.

Inscriptions à la course : <http://www.jurachallenge.ch/register>

SlowUp

Le SlowUp Jura se déroulera le dimanche 30.06.2019 et traversera nos localités. Nous remercions par avance nos habitants pour leur indulgence quant aux perturbations de trafic qu'engendrera cette manifestation et de se conformer aux indications mises en place le long du parcours.



Ecole Bellevie

La 2ème étape des travaux de rénovation de l'Ecole Bellevie débutera à la fin du mois de juin et durera toute la période des vacances scolaires estivales.

Fermeture administration

L'administration communale sera fermée **du lundi 15 juillet au vendredi 02 août inclus**, pour les vacances d'été.

Ferme Restaurant Pierreberg

Fête nationale, feu d'artifice et brasier, le **mercredi 31 juillet 2019**.

Week-end festif du **vendredi 02 au dimanche 04 août 2019**.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration, demeurons à disposition si nécessaire et nous réjouissons de votre présence à l'assemblée communale. Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Courroux, mai 2019

Le Conseil communal

